

# Voltaire et Allamand

Autor(en): **Maillefer, P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **6 (1898)**

Heft 11

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-8203>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## REVUE

## HISTORIQUE VAUDOISE

## VOLTAIRE ET ALLAMAND

(Suite)

Allamand, malade aussi, plaisante agréablement sur sa maladie. Nous ne donnons que quelques fragments de sa lettre.

## VIII. ALLAMAND A VOLTAIRE

Bex, le 20 juin 1755.

Pascal disait qu'un bon chrétien doit être malade ; si cela est, me voilà, Monsieur, en état de grâce aussi bien que vous. J'en ai pour gage une grosse fluxion qui m'a pris aux deux oreilles, aux dents et à la gorge, sans compter la fièvre ; qui ne croirait pas un homme malade dans les formes, si elle ne s'en mêlait. Et ce qui rend cela plus méritoire, c'est que je l'ai gagné à faire mon devoir, qui est de visiter aux mois d'avril et de mai les divers quartiers de ma paroisse... Depuis trois semaines, je n'ai point paru en chaire. C'est tout dire pour un ministre à qui il n'est guère moins essentiel de prêcher que de vivre. Aussi n'y a-t-il plus moyen d'y tenir et si je ne suis pas mort après-demain, je prêcherai sur le repos du sabbat. Ce sera le violer en le recommandant, mais les prêtres ont toujours eu ce privilège, et ils l'ont quelquefois étendu à tout le décalogue. En attendant, et pour renoncer tout d'un coup à tout régime, je reviens dès aujourd'hui à la vie et à mes plaisirs en vous écrivant...

Ce n'est pas seulement à faire des vers que vous êtes le magnus Apollo du XVIII<sup>me</sup> siècle. Peut-être aurais-

je déjà actuellement dormi chez l'oracle, sans mon indisposition, car si elle eût été plus traitable, j'étais fort tenté de pousser de Lausanne aux Délices. Les politesses de votre dernière lettre m'y autorisaient, et je m'en prévaudrai quelque jour, ou je ne pourrai tant. Mais c'est sans espérance de trouver Madame de Bentineck auprès de vous ; on m'a dit qu'elle préfère Neuchâtel à ce pays. Mon imagination que vous raillez ne laisserait pas d'être à son service là comme ailleurs, mais il n'en manque pas dans cette petite ville qui est, dit-on, notre Gascogne. On m'a dit aussi que malgré ouvriers, maladie et remèdes, vous avez sur le métier quelque chose de fort obligeant pour la Suisse. Il est bien naturel qu'on l'attende avec impatience. La mienne est grande de voir comment vous vous y prendrez pour nous vanter, après avoir si bien réussi à nous peindre. Ce n'est pas que les treize cantons ne soient très louables, et qu'un cœur comme le vôtre ne trouve à louer partout, sans commettre son esprit. Mais si vos muses envisagent cette nation sous la riante perspective qu'elles ont de St-Jean, elles risquent de la flatter, autant qu'on lui fait de tort quand on ne la prend que par les rochers d'Uri et les culottes de Schwytz. Il faut vous laisser faire, vous vous en tirerez toujours à votre gloire. Si nous en sortons à la nôtre, quelle fête après 6000 ans d'humiliations !....

ALLAMAND.

## IX. VOLTAIRE A ALLAMAND

Aux Délices, 6 juillet 1755.

Vous êtes donc aussi comme l'un de nous, et les tempéraments suisses se ressentent donc de l'humanité ! Mon cher Monsieur : *quisque suos patimur manes*. J'ai chez moi actuellement votre confrère Monsieur Bertrand de Berne. Je voudrais bien vous tenir. Mais j'espère que les pénates de Montriond seront plus heureux que ceux des Délices. On a imprimé je ne sais comment ce petit compliment que j'avais fait à la liberté et au chapeau de Guillaume-Tell en arrivant dans son pays. L'imprimeur s'est avisé de mettre ce rogaton en gros caractères, comme un billet d'enterrement. Cela ferait un trop gros paquet. Il ne faut pas ruiner l'Eglise. La vôtre n'est déjà pas trop riche. Quel chien de métier vous faites ! et pourquoi avez-vous par-dessus le

marché femme et enfants. Pourquoi les gens qui pensent ne peuvent-ils pas vivre ensemble ? On va jouer *Alzire* chez moi. Je voudrais que vous fussiez son grand aumônier, et que vous ne vécutiez que pour la liberté et pour votre plaisir. Mais presque personne ne vit comme il le voudrait.

Je vous embrasse philosophiquement.

V.

#### X. VOLTAIRE A ALLAMAND

Septembre 1755.

Une tragédie à finir et à imprimer, les maladies, les médecins, les tracasseries prennent du temps ; je n'ai que celui d'assurer Monsieur Allamand de mon attachement. J'unis ma misanthropie à la sienne, et je souhaite que ce petit ouvrage l'amuse un moment. Voilà ce qu'on peut donc prétendre sur la terre, des instants de distraction et des jours de tourments.

V.

#### XI. VOLTAIRE A ALLAMAND

A Montriond près de Lausanne,

le 16 décembre 1755.

Je suis venu, Monsieur, me faire marmotte à Montriond pour l'hiver, après avoir essuyé mon petit tremblement de terre tout comme un autre. Le meilleur des mondes possibles me paraît une mine. Je plains, comme vous, les Portugais ; mais les hommes se font encore plus de mal sur leur petite taupinière que ne leur en fait la nature. Nos guerres égorgent plus d'hommes que les tremblements de terre n'en engloutissent. Si on n'avait à craindre dans ce monde que l'aventure de Lisbonne, on se trouverait encore passablement bien. Au reste on dit que la moitié de cette ville est encore sur pied. On commence toujours par faire le mal ou le bien plus grand qu'il n'est. Je crois que Lisbonne a encore moins l'apparence du bouleversement que les abîmes et les rochers où vous êtes. Si vous pouviez quitter votre antre pour venir dans mon trou de marmotte, nous raisonnerions ensemble du mal physique et du mal moral dans le temps de relâche que mes maux physiques peuvent me donner. Je serais charmé de voir comment une imagination aussi brillante que la vôtre a pu conserver son feu dans le pays des

frimas. Vous me paraissez ressembler au vin de Champagne qui n'en est que mieux quand il est à la glace.

Je vous embrasse en philosophe sans cérémonie à mon ordinaire.

V.

## XII. VOLTAIRE A ALLAMAND

Aux Délices, le 3 mai (1756).

Vous n'avez été que malade, Monsieur, et moi j'ai été malade et paresseux ; je vous demande pardon de ma négligence. Il est vrai que j'ai toujours compté aller à Berne et vous voir dans mes tournées, malgré mon peu de goût pour les montagnes et pour les cavernes. Je n'ai pu encore mettre fin à cette grande aventure. Mais j'espère enfin me mettre en route dans quelques jours. Je quitterai mes fleurs et les arbres que j'ai plantés, et ce n'est pas un petit effort pour un homme qui n'a plus que de ces passions-là. Nous attendons tous les jours ici des nouvelles de la prise entière de Minorque. Je ne perds pas à la vérité le sommeil dans l'inquiétude de savoir à qui une des îles Baléares appartiendra, mais je m'intéresse à la gloire personnelle de Monsieur le maréchal de Richelieu. Je crois que vous vous souciez peu à Bex de ce qui se passe dans la Méditerranée. Rattrapez votre santé. Fuyez l'ennui et conservez-moi des sentiments obligeants que vous avez bien voulu me témoigner.

VOLTAIRE.

## XIII. VOLTAIRE A ALLAMAND

Aux Délices, le 15 septembre (1756).

Ne vous étonnez pas, mon cher philosophe que je n'ai jamais vu, et que je voudrais bien voir, si j'ai tardé si longtemps à vous répondre. J'ai chez moi une de mes nièces malade à la mort depuis un mois ; je ne suis pas trop en vie. Nos désastres particuliers ne m'empêchent pas de sentir les malheurs publics qui se préparent. *Tout est bien*, tout est mieux que jamais. Voilà deux ou trois cent mille animaux à deux pieds qui vont s'égorger pour cinq sous par jour. En vérité votre métier, tout pauvre qu'il est, vaut encore mieux. Le meilleur des mondes possibles est horriblement ridicule. Il faudrait voir tout avec des yeux stoïques ; mais le moyen quand on souffre et qu'on voit souffrir.

Que les philosophes au moins se consolent les uns les autres. Portez-vous bien, c'est ainsi que les philosophes autrefois finissaient leurs lettres.

V.

Après cette période de 1755 et 1756, la correspondance entre Voltaire et Allamand paraît avoir été moins active. Du moins les documents que nous possédons sont-ils plus rares. Le premier en date qui suit est de 1759, en réponse à une lettre que nous n'avons pas. C'est l'époque où la réaction contre les *philosophes* dut évidemment rapprocher les deux *amis*.

#### XIV. VOLTAIRE A ALLAMAND

Au château de Tournay, le 16 août (1759).

Vos lettres sont des cartels d'esprit Monsieur, mais je vous dirai comme Saint-Evremont mourant à Waller: vous me prenez trop à votre avantage ; je ne me porte pas assez bien pour jouer avec votre imagination. Il me paraît que vous ressemblez à Peau-d'Ane qui s'amusait à se parer de pierreries dans un désert entre des rochers. Que faites-vous de tant d'esprit dans votre abominable trou ? Vous m'apprenez qu'il y a cinq classes dans le Pays de Vaud. Mais de tous ces gens-là, il n'y en a aucun qui ne dût aller en classe sans vous.

Il est vrai que le roi m'a accordé tous les privilèges que ma terre de Fernex avait perdus ; il m'a fait libre. C'est à mon sens la seule vraie grâce qu'un roi puisse faire. Me voilà Français, Genevois et Suisse, ne dépendant de personne. C'est un sort unique et c'est ce que je cherchais. Il y a pourtant quelques lois que je suis obligé de suivre. Je ne peux faire dire la messe publiquement aux Délices, ni avoir un prêche public à Tournay et à Fernex. Mais je peux très bien y avoir un prédicant à huis clos. Je n'y voudrais pourtant pas d'autre ministre que vous, et je serais fort aise d'entendre votre parole, quoique ni vous ni moi ne pensions que votre parole soit celle de Dieu. *Interim vale*.

VOLTAIRE.

Le compliment de Voltaire mit en verve son correspondant, et bien qu'il se défende avec beaucoup de modestie de chercher à briller aux yeux du grand écrivain, sa défense même dément cette affirmation. On n'y trouve pas que de l'esprit cependant; quelques aperçus sur la mission du pasteur de campagne montrent que de Crousaz ne s'était pas trompé quand il reconnaissait le bon sens à son élève.

XV. ALLAMAND A VOLTAIRE

Bex, le 20 août 1759.

...Voilà pourtant la seconde alarme que vous me donnez depuis trois ans. Je vous ai passé la première qui ne laissa pas d'être bien chaude; mais trois ans de surcharge en 59, quand on a fait jouer l'*Œdipe* en 18, cela donne une terrible prise de plus à la médisance et à la peur, et votre lettre m'a fait trop de bon sang, pour ne pas vous en remercier d'abord. Cependant vous ne vous portez pas comme il faudrait, parce que les joies de ce monde ne sont jamais que de moindres tristesses. Mais tristesse à part, et s'il est vrai que vous ayez été une fois ou l'autre si près de la porte, oserait-on vous demander des nouvelles de par-là, car je me doute bien que vous y aurez regardé tout aussi loin que vous aurez pu.

Or ça donc sur la sombre rive  
Dites, Monsieur, qu'avez-vous vu ?  
Qui, de là, vous a dit : Qui vive ?  
Et vous, qu'avez-vous répondu ?  
Du noir chenil contre qui jappe  
Plus âprement le triple chien ?  
Est-ce contre Pélage, ou Luther, ou Socin ?  
Au guichet de la basse trappe  
Qui répond ? Le suisse du Pape  
Ou la servante de Calvin ?  
A qui fait-on plus sèche mine  
Dans l'infernale Inquisition ?  
Est-ce à l'hérésie mutine,  
A la folle superstition,

A l'hypocrite dévotion,  
Ou bien au vice qui domine,  
Par la cave ou par la cuisine  
Ou par le vase anti-Giton ?  
Et dans les plaines Elysées,  
De nos saintes billevesées  
Comment parlent les bienheureux ?  
Sur quels talons danse l'église,  
Est-elle en robe ou en chemise ?  
Par quel bout s'y cassent les œufs ?...

Pour de l'esprit, je voudrais bien en avoir assez pour vous donner bonne opinion de l'usage que j'en ferais dans mon trou. Hélas, Monsieur, je l'emploierais à me passer de mieux, au lieu que je n'en ai que pour l'imaginer. J'y ai pourtant beaucoup plus que je n'osais jamais prétendre : l'honneur d'être flatté de la même main qui a écrit la *Henriade* et *Brutus*. Je ne donnerais pas cela pour toutes les chevaleries littéraires de Teutonie. A quinze ans, feu monsieur de Crousaz, notre grand homme d'alors, me trouvait du bon sens, et vous me trouvez de l'esprit à cinquante. Pourvu que l'esprit n'ait pas fait aller le bon sens en fumée... Par malheur, du bon sens et de l'esprit ne font pas du génie en Suisse, ni je crois nulle part quand cela se dissipe sur trop de choses, et c'est ce qui m'est arrivé. Mais ne me soupçonnez pas, s'il vous plaît, de chercher à briller en vous écrivant. Quand je m'y mets, c'est un mouvement de joie qui m'anime ; vous l'expliquerez comme il vous plaira, s'il mérite une explication, mais cette gaieté est tout mon petit Apollon et alors *injuncta virescunt gramina*. Si c'est de l'esprit, tant mieux. N'est-ce pas dans une grotte qu'il faut un peu rajuster sa rocaille ? De pierreries je n'en ai guère que celles que je vous prends ; mais il est vrai que n'ayant que moi-même à contenter, je tâche de ne garnir mon écrin que de bonnes. Des strass me tireraient d'affaire partout ailleurs, ici je ne saurais à quoi les mettre.

Je vois de reste, Monsieur, que c'est notre robe qui, à votre avis, n'est que peau d'âne, et que vous vous riez de la figure que je dois faire là-dedans ; mais chaque situation a sa suite d'idées, et il se fourre de la raison partout. Je voudrais que vous m'eussiez entendu, le jour de notre St-Jacques, expliquer sans gâter la sphère le *sta sol* de Josué, et faire pleurer nos paysans sur les misères de l'Allemagne, sans en



maudire les auteurs. Croyez-moi, Monsieur, ces leçons publiques de raison et d'humanité, dont on ne s'est avisé que depuis Jésus-Christ doivent être bonnes à quelque chose, et je suis persuadé que, sans nous autres prédicants, tout serait encore sauvage dans ce pays. Ce serait le compte de M. J.-J. Rousseau, mais ce n'est ni le vôtre ni le mien. Ce monsieur-là se prend à la culture des esprits de tout le mal qu'elle y veut guérir, et qu'elle n'y met à l'air que comme le labour fait des méchantes herbes, pour les brûler au soleil quand il sera dans sa force.

Reste à savoir si notre parole qui est bien celle de DIEU, quand elle est digne de Lui, et utile à l'homme, est un bon moyen de culture. Pourquoi non ? Le fumier et les cendres y servent bien. Mais c'est mieux que cela, et il ne s'agit que de travailler la vérité de façon à la faire passer par tous les trous de la filière. J'admire la Bible par un endroit que vous ne soupçonnez pas, c'est qu'elle est comme la matière où Dieu a mis pour l'usage et pour l'exercice de chaque siècle et de chaque lieu tout ce que le point de culture de ce siècle et de ce lieu-là en saurait tirer, depuis les cuillers de bois jusqu'au cheval de bronze. Ainsi les docteurs ont bien pu faire des systèmes, comme le Roi et Graham font des montres, ou comme on attelle des puces à Nuremberg, mais ils n'auraient point su faire la Bible, comme nous ne faisons point le bois ni les métaux.

Pardon, Monsieur, et de grâce gardez-vous bien d'envoyer mes compagnons d'œuvre à l'école sans moi ; c'en serait fait de mon repos... Ces Messieurs n'entendent pas que personne en sache plus qu'eux ; ni qu'il y ait d'autre esprit dans leurs classes, que de celui qui fait moudre pour elles. Or j'ai besoin de farine, et de celle-là. Je voulais vous demander pardon de tant de babil, qui ne sera pas un cartel cette fois, mais de l'ennui à verse. Excusez-le. J'ai prêché hier avant midi et après, et siégé aujourd'hui deux heures en consistoire... C'est pire cela que migraine et que vapeurs. Je souhaite ardemment que votre mal ne soit rien de plus, et qu'il devienne incessamment beaucoup moins, s'il ne l'est déjà.

J'ai l'honneur d'être jusques *ad Aras*, Monsieur, etc.

A.

Nouvelle lacune jusqu'en 1761 où Voltaire prend le premier la parole.

XVI. VOLTAIRE A ALLAMAND

Au château de Tournay, par Genève,

le 4 mars (1761).

Je vous ai envoyé, Monsieur, un paquet de sottises, qui doit vous être venu par Lausanne ; mais j'aurais bien de la peine à en faire autant que maints de vos confrères en ont fait cette année ; je leur ai un peu fait donner sur les doigts ; mais il faudrait les leur couper, pour les empêcher d'écrire leurs impertinences. Il est vrai que la plupart vous viennent du pays des Cévennes où il y a beaucoup de fous ; ils se sont mis ici à être sots, et ils finiraient par être méchants si on les laissait faire. Votre style est si éloigné de celui de ces gens-là qu'il ne semble pas que vous soyez de leur métier. Mais puisque vous avez le malheur d'en être, oubliez-le toujours avec moi. Je ne vous connais que par vos lettres ; si votre conversation est aussi aimable qu'elles, venez me voir. Méprisez votre profession tant que vous pouvez ; faites votre devoir tellement quellement et dites toujours du bien de monsieur le Prieur. C'est le conseil de Rabelais qui valait mieux que tous les prêtres de son temps et du nôtre.

Je vous embrasse philosophiquement.

VOLTAIRE.

Les deux lettres qui suivent ont rapport au Traité sur la Tolérance. Allamand en loue Voltaire et celui-ci se défend de l'avoir écrit. On remarquera, dans la seconde partie de la lettre d'Allamand, le souhait de ce dernier : *Je voudrais que vous fussiez aussi bon chrétien que vous méritez de l'être.* Cette idée se retrouve dans quelques-unes des lettres postérieures. Si elles témoignent de quelque naïveté de la part d'Allamand, elles le montrent plus sincère que beaucoup de critiques ne l'ont cru. Le jugement de F. de Charrière paraîtra, en tous cas, trop sévère.

XVII. ALLAMAND A VOLTAIRE

Bex, le 5 janvier 1764.

Oh ! Monsieur, la belle, la bonne et l'excellente chose que ce *Traité sur la tolérance* ! Je viens de le lire, grâce à quelqu'un qui sait bien ce qu'il me faut, qui me l'envoya samedi sous le sceau du secret et à qui il fallut le renvoyer lundi. Un dimanche, comme vous voyez, entre deux. Je l'ai pourtant lu presque en chaire. Il a réveillé tous mes sentiments pour vous. Etaient-ils donc endormis ? Non, mais il y a si longtemps que ce pauvre et disgracié curé de Bex n'avait rien de nouveau de cette plume d'or qui ne devrait plus écrire que pour la Religion et l'Humanité, parce que la Religion et l'Humanité méritent seules une telle plume, et en auraient grand besoin...

Ce n'est pas qu'il n'y ait bien des malices là-dedans, et par-ci par là quelques injustices qui ne pouvaient guère m'échapper, à moi qui me mêle aussi de lire nos écritures dans leurs langues, et qui vis de l'autel, bien ou mal traduit. Mais je pardonne tout au feu sacré d'humanité qui vous dévore. Ce n'est pas non plus qu'un gros Suisse n'eût dogmatisé la matière plus pesamment. Il aurait distingué la Religion privée, faite pour mener chacun en paradis, et la religion de l'Etat, faite pour en être le lien de conscience. Il aurait dit que personne n'a que voir dans la première, parce que c'est mon affaire, et non celle d'autrui que j'aïlle en Paradis par la Perpendiculaire, par la Diagonale ou par la Cycloïde, comme c'est mon affaire, et non celle de l'Inquisition, que je mange du pain blanc ou du pain noir, — parce que les grands chemins doivent être libres, pour qui paye les droits et ne cherche à éclabousser personne ; et parce que celui du Paradis doit être de la même juridiction que le Paradis lui-même. Pour la Religion de l'Etat, c'est sans doute l'affaire de l'Etat puisqu'elle s'y termine. et que ce qui est nécessaire pour en fortifier le lien ne doit pas dépendre du caprice de chacun. Mon Suisse aurait aussi mis en fait que le *Credo* de la Religion publique est aisé à former, car il ne doit contenir que les articles de foi nécessaires pour servir de fondement et de motif aux vertus civiles, dans les cas où la loi civile n'a pas assez de prise. Enfin il aurait peut-être ajouté que l'Évangile n'a en vue que la Religion privée et que Jésus-Christ et les apôtres qui ne supposent nulle part des

puissances chrétiennes, laissent par là même l'Etat en toute liberté de prendre dans l'Évangile tout ce qui est nécessaire à l'Etat, et d'abandonner le reste aux fidèles. De tout cela, il aurait conclu que la règle de la tolérance est de renvoyer à la religion privée, à la religion du fidèle, tout ce qui est indifférent à la religion publique, à la religion du citoyen...

Je voudrais seulement que vous fussiez aussi bon chrétien que vous méritez de l'être. Croyez-moi, Monsieur, il est un christianisme qui mérite que vous en preniez connaissance. Ne vous fâchez pas ; j'appelle comme les autres un bon chrétien celui qui l'est à ma mode, et vrai christianisme celui que je trouve, moi, dans le Nouveau-Testament. Le beau coup de filet que je ferais là, si vous vouliez un peu mordre à l'hameçon, avec trois ou quatre de vos amis et le vicaire savoyard. Vous voyez ce que c'est que de vivre à Bex. Il faut bien rêver à quelque chose. Vous avouerez pourtant que si mon rêve est d'un fol, c'est d'un fol bon chrétien ; et qu'en vous offrant une clef du Royaume des Cieux, je vous offre une plus belle étrenne que vous ne pourriez m'en faire vous-même avec vos cent mille livres de rente.

A.

#### XVIII. VOLTAIRE A ALLAMAND

8 janvier 1764.

Si vous avez lu, Monsieur, le *Traité sur la Tolérance*, vous n'y avez certainement pas vu mon nom. Je ne sais quel est l'auteur de ce livre ; mais je m'imagine que le genre humain doit signer au bas qu'il est de son avis. Puisque vous me choisissez pour vous en faire avoir un exemplaire, j'en chercherai un, et je vous l'enverrai. On m'a dit que les premières personnes de France, c'est-à-dire celles qui ont le plus de crédit, approuvaient cet ouvrage, et que cependant il n'aura pas tout l'effet qu'on s'en était promis. Il pourra servir à relâcher un peu et à rendre plus légers les fers dont on accable cinq ou six cent mille malheureux, qui n'ont d'autre crime que d'être un peu opiniâtres.

Vous dites qu'il y a un peu de malice dans ce livre ; j'y vois au contraire trop de respect pour la malice de ceux qui imposent un joug impertinent à l'esprit humain, et trop de complaisance pour les imbéciles qui se soumettent aux fripons. Tous les honnêtes gens s'éclairent de plus en plus,

et il n'y a guère de jour où l'on ne coupe une des têtes de l'hydre.

Il ne s'agit, Monsieur, dans ce pauvre monde où nous sommes, que de manger son pain paisiblement à l'ombre de son figuier ; tout le reste est une sottise ou une fureur. Je vous souhaite le degré de bonheur que la nature comporte dans vos horribles montagnes. Si j'avais les cent mille livres de rente que vous me donnez si libéralement, je vous en proposerais dix mille pour venir prêcher chez moi au lieu de prêcher à Bex ; mais ne pouvant vous avoir, j'ai pris un jésuite qui me coûte beaucoup moins ; aussi ne prêchet-il point, il se contente de dire la messe, et moi de ne le point entendre. Ainsi tout va bien dans mes terres, je vous en souhaite autant dans les vôtres, supposé que vos rochers et vos précipices méritent le nom de terre.

Vos lettres me font grand plaisir ; et quand il vous passera par la tête quelque idée que vous ne vouliez pas communiquer à votre consistoire, adressez-la moi hardiment, je ne vous excommunierai pas.

Pour des formules et des signatures de lettres, passez-vous en, s'il vous plaît.

P. MAILLEFER.

(A suivre).

---

## DOCUMENTS INÉDITS SUR M<sup>me</sup> DE WARENS

Les papiers officiels et les lettres que renferme l'important dossier dont il est question ici, proviennent d'une famille apparentée à M<sup>me</sup> de Warens. Ils sont maintenant, depuis quelques années, la propriété de M. Eugène Couvreu de Deckersberg, qui se propose de les mettre en dépôt au nouveau Musée historique veveysan, créé dans le bâtiment Jenisch. M. Couvreu a bien voulu nous autoriser à publier cette collection précieuse, dont nous connaissions déjà l'existence lorsque a paru notre notice biographique : *Madame de Warens et le Pays de Vaud*<sup>1</sup> sans qu'il nous fût possible à cette époque d'en obtenir communication<sup>2</sup>. En attendant de mettre au jour *in-extenso* ces actes et cette correspondance, nous profitons aujourd'hui, une première

<sup>1</sup> Lausanne, Bridel, 1891, in-8°.

<sup>2</sup> Voyez ouvrage cité p. 111.